

Présents :**Équipe enseignante**
élémentaires

USCLADE Virginie, BEYSSERIAT Franck, LECOMPTE Aude, RIVOIRE Lionel

BUFFIN Fanny, CHAZELLE Laurine, COUDURIER Letitia, TUZET Julie, CALLIGARO Emilie, DUROURE Alexandra, SECRETANT Sylvie

ULIS ALLIMANT Maïlys

maternellesDANIERE Sarah, TROCCAZ Catherine (*excusée*), ROCHE-PAGOT Angélique, STOFFER Claire, GUERY Isabelle

Directeur

BOREL Nicolas

RASED

PATAUD Stéphanie (psychologue scolaire - *excusée*), VEY Marine (maître d'adaptation - *excusée*), SONDAZ Bénédicte (maître de rééducation - *excusée*)**Inspecteur**Monsieur GARAPON (*excusé*)**Mairie :**

Mme DAUVERGNE (élue aux affaires scolaires)

M MOREL (responsable enfance jeunesse) (*absent*)

Mme BARBAVARA (directrice enfance jeunesse)

M AZIMOU (responsable périscolaire Jules FERRY)

ATSEM

Mme COUSSERANS

Représentants de parents d'élèves

Frédéric AUGIER, Claire UNTEREINER, Laetitia CARDUCCI, Lucie REBOUR, Noura PERON, Vanessa GRIMALT, Eloïse BENSARD, Noémie COHEN, Emilie BUTEL, Mathilde VINSU, Christophe BOICHON, Denis PITANCE,

Marianne ETCHEVERRY, Marie STANIUL, Margot KERGOMARD, Eloïse BENSARD, Stéphanie MCINTOSH.

*Excusés : Hélène GALICH, Juliette BUHL, Lucie BRADALOU, Emeline BLAIZOT, Olivier FAU, Dorothée LANTENOIS, Marie-Cécile VRINAT, Delphine PRAUD-GARCIA, Chrystelle REVIRAN, Adeline TERRIAC, Anne-Laure BASBAYON, Sabine COLLARDEY, Pauline DELON, Raphael FLOUR, Amine HAMADI, Bérangère MONTAGNIER,***DDEN**

M MATHIEU

1/ Présentation :

- Équipe enseignante**

11 élémentaires

CM2 USCLADE Virginie, CM1/CM2 BEYSSERIAT Franck, CM1 LECOMPTE Aude, CM1 RIVOIRE Lionel

CM1/CE2 BUFFIN Fanny, CE2 BESSIERE Hélène (remplacée par CHAZELLE Laurine), CE2/CE1 COUDURIER Letitia, CE1 TUZET Julie (SELLON Salomé les mardis), CP/CE1 CALLIGARO Emilie, CP DUROURE Alexandra, CP SECRETANT Sylvie

1 ULIS ALLIMANT Maïlys**6 maternelles**

GS DANIERE Sarah, MS/GS TROCCAZ Catherine (ARGOUSE Karine, les lundis), MS/GS ROCHE-PAGOT Angélique, PS/MS STOFFER Claire, TPS/PS GUERY Isabelle

Directeur

BOREL Nicolas

RASED

PATAUD Stéphanie (psychologue scolaire), VEY Marine (maître d'adaptation), SONDAZ Bénédicte (maître de rééducation)

Inspecteur

Monsieur GARAPON

- Représentants de parents d'élèves**

Frédéric AUGIER, Hélène GALICH, Claire UNTEREINER, Juliette BUHL, Laetitia CARDUCCI, Lucie REBOUR, Lucie BRADALOU, Noura PERON, Emeline BLAIZOT, Vanessa GRIMALT, Eloïse BENSARD, Noémie COHEN, Olivier FAU, Dorothée LANTENOIS, Marie-Cécile VRINAT, Delphine PRAUD-GARCIA, Emilie BUTEL, Mathilde VINSU, Chrystelle REVIRAN, Adeline TERRIAC, Anne-Laure BASBAYON, Christophe BOICHON, Sabine COLLARDEY, Denis PITANCE, Marianne ETCHEVERRY, Marie STANIUL, Pauline DELON, Raphael FLOUR, Amine HAMADI, Margot KERGOMARD, Eloïse BENSARD, Bérangère MONTAGNIER, Stéphanie MCINTOSH.

- Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves.

Participation en baisse par rapport à l'année dernière (participation exceptionnelle à 59,13 %) 50,77 %. La participation reste cependant au même niveau que les années 2021 et 2022.

Une réflexion est étudiée sur le vote électronique pour l'élection des représentants de parents d'élèves 2025. Si elle est retenue, cette mesure sera à acter lors du conseil d'école du 18 mars 2025.

2/ Bilan Financier 2023/2024

- Bilan

Sur l'année scolaire 2023/2024 :

Total des charges 35 804,5 euros

Total des produits : 37 790,94 euros

Soit un bilan positif de 1985,64 euros.

Solde au 31/08/24 : 29912,16 euros

Sachant que la subvention exceptionnelle de la mairie concernant les JO sera versée prochainement et que nous sommes en attente du débit d'un trajet de train Paris Lyon (JO).

Le fond de fonctionnement de l'école doit être de 20 000€ pour assurer le fonctionnement de l'année scolaire.

Un excédent d'environ 10 000€ est conservé pour financer des projets plus durables, tels que des ballons pour les élémentaires, 17 sacs à dos pour les salles de classe visant à ranger les médicaments / PAI de chaque classe, du matériel de motricité et gymnastique pour la maternelle, des dictionnaires pour les élémentaires.

Un temps de réunion sera organisé prochainement entre les responsables des comptes de l'école et de la FCPE pour aborder la coordination financière école / parents d'élèves.

3/ Règlement intérieur de l'école Jules FERRY

Lecture et vote

Il s'agit du même règlement que l'année dernière à l'exception de l'ajout suivant :

« A la fin de l'année scolaire, les vêtements oubliés seront donnés à une association. »

Pour exemple, 7 à 8 sacs de 100L ont été donnés en début d'année scolaire 2024/2025 aux associations.

Il est rappelé en séance que le garage de vélo et trottinette est proscrit à l'intérieur de l'établissement pour des raisons de sécurité.

Le règlement est voté à l'unanimité.

4/ Projets pédagogiques de l'année scolaire 2024/2025

- Cycle 1
 - Projet école du dehors : apprendre à faire classe dehors. L'idée étant de repenser l'aménagement de la cour maternelle en lien avec ce type de projet. Toutes les classes de maternelles vont avoir 2 séances avec l'association MLNE (parc de Sanzy). La première séance est en novembre, la seconde aura lieu mois de mai 2025.
 - En parallèle, les classes de moyens/grands auront 3 séances supplémentaires sur la biodiversité, ce projet est financé par la Métropole. Période : mars/avril/mai 2025.
 - Un format d'exposition pour présenter les œuvres artistiques réalisées au cours de l'année sera renouvelé en maternelle
 - Les classes de grands participent à l'USEP.
 - Les sorties théâtre, mémo et piscine se poursuivent.
- Cycle 2
 - Projet nature Yzeron aval comme pour la maternelle auquel est associé la classe Ulis pour les CE1
 - Projet musical les Oullimômes pour les CE1 : création d'un spectacle musical / dansant sur toute l'année.
 - Poursuite du projet d'inclusion des classes d'ULIS dans les classes de CE1
 - Classes vertes pour l'ensemble des CE1 = 61 enfants en 2025. Réflexion en cours pour que le reste à charge des familles soit le plus faible possible.
 - Elevage de poussins prévu Ulis / CE1
 - Projet théâtral au théâtre de la Renaissance pour les CE2 : spectacle prévu au mois de juin 2025. Création de l'histoire, des musiques, du décor. Lien avec spectacle « Dans la grotte » au théâtre de la Renaissance.
 - Projet musique pour les CP avec l'intervenant municipal autour des contes.
 - Les sorties théâtre, mémo et piscine se poursuivent.
- Cycle 3
 - CM1 / CM2 projet paralympique de début d'année
 - Poursuite projet USEP pour les CM1
 - Projet visite de Lyon et sortie à Pérouges pour les CM1
 - Projet danse pour les CM1 en réflexion, si un financement est trouvé
 - Poursuite du projet Yzeron aval pour les CM1
 - CM2 projet histoire mémoire citoyenneté : distribution de bleuets fabriqués par les élèves et collecte de fonds. Valise de relais de la mémoire reçue par les élèves.
 - Projet des chemins de la mémoire dans le cadre de l'USEP pour les CM2
 - Projet théâtre de la Renaissance complet donc pas de report sur un autre spectacle pour les CM2
 - Voyage de fin d'année des CM2 non défini.
 - Animation d'ateliers mathématiques par les élèves de CM2 de Mr Beysseriat auprès de classes de MS/GS de maternelle.
 - Ateliers « apprendre à porter secours » pour les élèves de CM2 de Mme Usclade.
 - Poursuite du projet roule et glisse, pour apprendre à se déplacer en sécurité piétons et cycles (lundis après-midi à partir de janvier au stade du Merlo).

Les parents d'élèves adressent leurs remerciements à l'équipe éducative pour les projets de classe verte étendus à toute une section d'élèves ainsi que pour l'initiation du projet d'école du dehors en maternelle. L'école ne peut pas garantir son investissement chaque année sur ce type de projets.

Cette année la cotisation à l'USEP est à la charge des parents et certaines classes ne feront pas partie du projet. Est-ce que la pérennité de ce projet est menacée ? (*Question FCPE*)

Le besoin de financement de l'ensemble des projets a poussé à faire le choix de financer l'USEP par les parents. La qualité et la richesse des activités proposées justifient ce coût supplémentaire.

Les parents en difficulté financière peuvent venir voir ou prendre contact avec le directeur d'école.

Les CP ne participent pas à l'USEP compte tenu de la responsabilité liée aux transports en commun (bus).

L'adhésion USEP semble être un dispositif à pérenniser dans le temps.

L'équipe éducative est très satisfaite du projet autour des jeux paralympiques de septembre 2024. Elle adresse ses remerciements aux parents d'élèves ayant joué le jeu pour cette sortie, en temps de rentrée scolaire. L'organisation de l'évènement et la prise en charge sur Paris ont été très qualitatives. L'équipe éducative remercie également Mme Lecomte, référente du projet, pour son organisation. Il est précisé que cet évènement était entièrement gratuit pour les familles, grâce aux divers financements reçus (mécénat, subventions, représentants de parents d'élèves).

5 / Fonctionnement école

- ETAPS Diminution des capacités d'encadrement avec la fusion.

Lors de la fusion Oullins/Pierre-Bénite, le retour de la municipalité à l'équipe éducative était initialement que la mutualisation des moyens générerait des moyens équivalents aux établissements scolaires.

Or, depuis la rentrée, l'équipe éducative note une diminution des capacités d'encadrement.

Le fonctionnement et l'attribution des ETAPS (éducateurs des activités physiques et sportives) semble être calé selon l'organisation de Pierre Bénite alors que les moyens et les équipements sportifs sont différents.

L'impression laissée aux enseignants est qu'ils ne sont plus maîtres des temps sportifs de leurs élèves à l'heure actuelle.

Pour exemple, 14 activités physiques étaient proposées pour l'ensemble de l'école en 2023/2024, 8 activités seulement pour l'ensemble de l'école en 2024/2025.

Sous couvert d'harmonisation des pratiques à l'échelle d'Oullins/Pierre Bénite, le résultat actuel correspond à une baisse des dotations en ETAPS pour l'école Jules Ferry.

Sont cités la fin des parcours de motricité en CP, de la gymnastique en CE1, de l'activité badminton, sans autre activité compensatoire.

Les enseignants précisent qu'ils n'ont pas été associés à la programmation sportive 2024/2025 sélectionnée par la municipalité.

Ceci ne correspond pas aux engagements pris en 2024 lors du dernier conseil d'école.

Il est précisé que les crédits théâtre restent de leur côté inchangé avec 1 spectacle par classe financé par la mairie sur une année scolaire. L'équipe éducative étudiera l'année prochaine la programmation des représentations théâtrales à la Maison du peuple.

- Climat scolaire, protocole pHARe.

Gestion des sanctions (punition de récréation ?), remise à jour chaque trimestre des passeports ?

Le protocole pHARe est une prolongation du travail quotidien mené par l'ensemble de l'équipe enseignante. C'est un outil mis à notre disposition afin de régler les situations conflictuelles pouvant être ou non de l'ordre du harcèlement.

Prochainement, comme l'année dernière, les parents seront à destination d'un mot dans le cahier de correspondance visant à les informer que dans l'année scolaire l'équipe pHARe de la circonscription pourrait être amenée à recueillir le ressenti des élèves sur une situation.

L'équipe pHARe est composée d'enseignants spécialisés du RASED ne travaillant pas sur l'école.

Il est précisé en séance que la punition de récréation n'est pas pratiquée au sein de l'établissement.

La récréation est néanmoins un levier qui peut être raccourci si le travail demandé en classe n'a pas été effectué.

La mise à jour trimestrielle du passeport ne semble pas possible car elle n'aurait plus de sens quant aux efforts à faire sur le comportement et le vivre ensemble. Aussi, il est possible pour 1 élève de passer au niveau maximum en 5 semaines si son comportement est irréprochable.

7/ Questions représentants de parents d'élèves

- Fonctionnement du périscolaire : Projet éducatif ? Fonctionnement ? Autres sports que le foot proposés ? Formations du personnel gestion des conflits et 1^{er} secours ?

Le projet éducatif périscolaire a été réécrit cette année par la municipalité, avec la définition de projets et des moyens mis en œuvre.

Des temps de découverte sont désormais proposés aux enfants sur les temps périscolaires.

Adam AZIMOU est le référent périscolaire et est présent à temps complet au sein de l'établissement. Il est appuyé d'une animatrice à temps complet également, Candice.

Il est précisé que la présence du référent périscolaire à la journée sur l'école offre des temps d'échanges réguliers et journaliers qui sont appréciés par le directeur d'établissement : plus de coordination périscolaire/direction de l'école.

Les plannings d'activités sont désormais réfléchis et mis en œuvre par groupe d'enfants et proposés sur l'ensemble des écoles de la ville, à l'échelle des maternelles et des élémentaires.

Sur le temps méridien un renfort des Atsems et des personnels techniques est apporté.

Sur le 1^{er} cycle, différentes activités ont pu être proposées : basket, foot, jeux de société, Dutch Ball, selon un planning d'activités rotatif, avec la découverte de l'ensemble des activités sur une semaine.

Des thématiques sont également définies sur chaque cycle.

Depuis la rentrée 2024, sont également mis en place des espaces calmes pour les élémentaires : il s'agit d'une salle dédiée destinée à faire les devoirs en autonomie (pas une étude dirigée/surveillée).

Depuis la rentrée 2024 également, le restaurant scolaire est ouvert le soir pour le temps du goûter des maternelles.

Pour toute information / question sur le temps périscolaire, les parents peuvent faire le lien avec le référent périscolaire.

Coordonnées de Mr AZIMOU : référent périscolaire à contacter par mail :

aazimou@oullinspierrebenite.fr

Le contact par téléphone doit être réservé aux changements d'organisation de toute dernière minute :

[07.61.16.17.95](tel:07.61.16.17.95)

En termes de formation du personnel périscolaire, la mairie indique développer progressivement la formation Bafa sur l'ensemble des écoles de la ville.

La formation aux gestes 1^{er} secours est inclus dans la formation Bafa et le personnel d'animation fixe est de plus en plus formé sur le sujet. Les référents périscolaires de chaque école sont formés systématiquement aux gestes de premiers secours.

Les formations en gestion de conflit sont par ailleurs de plus en plus répandues auprès des personnels périscolaires.

- Végétalisation de la cour élémentaire : Pouvez-vous nous présenter le planning de remplacement des arbres morts dans la cour d'école ? Lors de la rencontre du 3 octobre (café des écoles), un élu a évoqué un projet de végétalisation de la cour d'école. Pouvez-vous nous en dire plus ? Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Le responsable des espaces verts de la commune mène une réflexion quant à un projet de végétalisation étoffé des cours de l'école Jules Ferry.

La priorité est de remplacer les arbres morts, et ce, sans attendre un nouveau projet de végétalisation de plus grande ampleur.

Dans le cadre du budget 2025, une demande d'étude de végétalisation pour Jules Ferry a été formulée et jugée parmi les écoles prioritaires de la Ville (budget d'une étude de l'ordre de 40 000€)

Les enseignants souhaitent être associés à cette étude et au projet de végétalisation des cours.

Les parents d'élèves réaffirment leur attachement à apporter plus d'ombrage à la cour.

Le directeur d'école précise que l'étude de végétalisation devrait prendre en compte la protection de la façade de l'établissement, jusqu'au gymnase, afin de répondre au double enjeu d'apport de fraîcheur à l'établissement et de végétalisation de la cour d'école, tout en protégeant les façades des jeux de ballons se faisant contre le mur lors des temps d'ouverture de la cour en place publique (ces jeux viennent détériorer la façade et les volets roulants qui viennent d'être changer pour un montant de 150 000 euros)

La question de l'utilité de bâches suspendues ou de systèmes de pergolas végétalisées est soulevée en séance.

Pour conclure, il est rappelé qu'il s'agit d'un sujet de fond depuis plusieurs années, que parents d'élèves et équipe enseignante souhaitent voir avancer.

- Parking rue de la Bussière : Pouvez-vous nous présenter les étapes du projet de fermeture du parking rue de la Bussière ? La FCPE Jules Ferry souhaiterait être associée au projet.

Le Directeur d'école regrette avoir appris la tenue d'un café des parents initié par la mairie devant l'école par les parents d'élèves, au lieu des services de la mairie.

Le projet de fermeture de la contre-allée côté rue de la Bussière est acté par la municipalité et vise à sécuriser cet espace lors des entrées et sorties des élèves.

Ce projet est réalisé en lien avec la Métropole, le timing et la date des travaux restent à préciser.

La question de la problématique de stationnement du personnel enseignant est posée en séance.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une demande récurrente des parents d'élèves et que la sécurité des enfants au quotidien est un sujet de fond appelé à avancer.

Une proposition de temps d'échange entre les services de la mairie et les représentants des parents d'élèves est avancée pour évoquer ce dossier ainsi que celui de la végétalisation de la cour.

Fixer la date de la fête de fin d'année

La date du 27 juin 2025 est retenue pour la fête de l'école.

Prochains conseils d'école.

Mardi 18/03/25

Jeudi 05/06/25